

A.R. WOLUWE-SAINT-LAMBERT

Année Scolaire 2021 - 2022

NOTE ELEVES ET PARENTS Fin d'année scolaire 2021-2022

1. Examens de juin

- a. Les **révisions** s'étaleront pour toutes les classes (sauf 1/2Diff, 1Com, 2Com, 2S) du **mercredi 1^{er} juin au mercredi 8 juin** inclus.
- b. Les **examens** s'étendront pour toutes les classes (sauf 1/2Diff, 1Com, 2Com, 2S) du **jeudi 9 juin au mardi 21 juin** inclus. A partir du jeudi 9 juin, les cours de ces classes seront suspendus chaque après-midi afin de préparer l'examen du lendemain.
NB Les horaires d'examens vous seront indiqués la semaine du 23 mai.
- c. Les **révisions** des classes de **2Com et 2S** s'étaleront du **mercredi 8 juin au mardi 14 juin inclus** (révisions du jeudi 9 juin au mercredi 15 pour les classes de 1Diff/2Diff).
- d. Les **examens** (CE1D) des classes de **2Com, 2S** s'étendront du **mercredi 15 juin au mardi 21 juin** inclus. A partir du mardi 14 juin, les cours de ces classes seront suspendus chaque après-midi afin de préparer l'examen du lendemain. Pour la classe de **1Diff/2Diff**, les épreuves du CEB s'organiseront les jeudi 16, vendredi 17, lundi 20 et mardi 21 juin inclus (cours suspendus les après-midis à partir du jeudi 16 juin).
- e. En **1Com**, branches donnant lieu à des bilans : français, mathématiques, néerlandais, initiation scientifique, géographie, histoire. Les épreuves dureront 2 périodes au maximum et seront suivies d'un retour correctif et formatif (sauf histoire et géographie). Ces bilans s'étendront du mercredi 15 au mardi 21 juin inclus.
Pour les classes de 1Com, l'école restera disponible de 13h30 à 15h chaque après-midi afin d'accompagner les élèves dont les parents sont demandeurs pour la préparation du bilan du lendemain (un document d'inscription sera distribué en classe à chaque enfant et disponible via le site de l'école).
- En **2Com, 2S** : épreuves externes du CE1D en français, mathématiques, néerlandais, initiation scientifique.
- En **3G et 4G ; 3TQ et 4TQ**: français, mathématiques, néerlandais, physique 2h, biologie 2h, chimie 2h, formation scientifique, anglais, sciences-économiques, sciences-sociales, option éducation physique, géographie touristique, économie, bureautique et technique d'accueil.
- En **5TQ et 6TQ** : français, mathématiques, formation scientifique, néerlandais, anglais, FSE.
- En **5G et 6G**: français, espagnol, mathématiques, physique 3h, chimie 2h, sciences économiques, biologie 2h, sciences sociales, histoire (épreuve externe en 6G), géographie (5G), anglais, néerlandais, option éducation physique.
- Les **examens** sont écrits dans toutes les classes aux 1^{er}, 2^e degrés (exceptées les compétences orales liées au CE1D et certaines compétences de langues germaniques).
En **5^e et 6^e**, certains examens peuvent être oraux.
- Cas particulier des langues germaniques :**
En **deuxième année**, les parties orale et écrite de l'examen de néerlandais se déroulent pendant la période des examens dans le cadre du CE1D ;
En **troisième, quatrième, cinquième et sixième années**, des compétences écrites seront évaluées, en anglais, en néerlandais, en espagnol, avant la période des révisions, des compétences orales seront évaluées pendant la période des examens.
- f. Des examens en **travaux pratiques de laboratoire** seront éventuellement organisés pendant la période qui précède les révisions aux heures de cours normalement prévues dans les horaires. Aussi, Certains examens éventuels ont lieu **obligatoirement** avant la période des examens: morale, religions, philosophie et citoyenneté, éducation physique, musique, éducation artistique sur la (les) période(s) du cours. Une dissertation de français sera organisée, pour les classes de 6^e générales, le mercredi 25 mai en matinée.

2. Notation des examens

	Points des trois périodes			Ex Décembre	Ex Juin	Total
1Com	20	20	20	/	/	60
2Com et 2S	20	20	20	/	20	80
2 ^e degré	20	20	20	/	30	90
3 ^e degré	20	20	20	/	40	100

3. Epreuves de qualification (élèves de 6TQ)

La présentation, ainsi que l'entretien entre le jury et les candidats se dérouleront les lundi 16, mardi 17, jeudi 19, vendredi 20, lundi 23 et mardi 24 mai.

4. Recours et contestations des décisions finales des conseils de classe

Les résultats seront affichés dans la foulée des délibérations des 22 et 23 juin. Aussi, les bulletins seront distribués le lundi 27 juin.

a. Procédure de recours interne

Le **mardi 28 juin, de 13h30 à 16h30, et le mercredi 29 juin, de 9h à 12h**, les parents des élèves mineurs ou les élèves majeurs pourront rencontrer, en cas de contestation, le chef d'établissement ou son représentant afin d'obtenir tous les renseignements concernant la décision du conseil de classe.

Les décisions concernant les **examens de passage ne sont pas sujettes à contestation.**

Si les parents ou l'élève majeur apportent, **accompagnés d'un document écrit, des faits nouveaux** dans le cadre du recours interne, un nouveau conseil de classe peut être convoqué.

b. Procédure de recours externe

Si, après avoir reçu ces informations, l'élève majeur ou les parents contestent néanmoins la décision, ils en informent le chef d'établissement par écrit au plus tard le **vendredi 1^{er} juillet**.

5. Remise des bulletins

- a. Les bulletins seront distribués, pour les **classes de 1^e, 2^e, 3^e, 4^e et 5^e**, par les directeurs de classe, dans leur local, le **lundi 27 juin de 10h à 12h**.

Les élèves ayant à présenter des examens de passage en profiteront pour demander d'éventuels compléments d'information aux professeurs.

- b. **La remise des bulletins (proclamation)** aux élèves de 6^e, ainsi que la distribution des prix spéciaux (les élèves primés – de la 1^{er} à la 6^e - seront avertis par téléphone), se dérouleront le **lundi 27 juin à 14h**. Une petite cérémonie aura lieu à notre amphithéâtre extérieur. Les **parents de nos élèves** sont invités à cette séance qui se clôturera par un verre de l'amitié. Les élèves qui obtiennent des prix spéciaux (de la 1^{ère} année à la 6^e année) seront prévenus par téléphone suite à la délibération et invités à la cérémonie.

6. Visite des parents

Elle aura lieu le **mardi 28 juin de 8h15 à 10h15**.

7. Prêt des livres

Les livres et manuels empruntés sont à remettre, par les élèves, à chaque professeur titulaire des cours concernés le jour de l'examen écrit. Les éléments remis seront ensuite descendus au local « prêt du livre ».

Le **jeudi 30 juin** : "**prêt vacances**" pour les examens de septembre, entre 11h et 12h30, les élèves concernés se présenteront au local « prêt du livre »; ainsi que le retour des livres des éventuels retardataires.

Le Préfet des Etudes, P. Hallemans